LIVRET DE L'ENFANT

3-10 ANS

2022/2023

DIRECTION SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE
2 rue Charles Mistler
67120 MOLSHEIM
tél. 03.88.48.58.37
Courriel :
direction.scolaire.periscolaire@molsheim.fr

EDITO

Chers parents,

Ce livret, édité pour la première année, est destiné aux parents d'élèves et donne toutes les informations pratiques nécessaires aux inscriptions aux écoles maternelles et élémentaires de notre commune, mais aussi à la restauration scolaire et aux accueils que la municipalité met en place. Il fournit aussi des informations sur les autres services organisés par la ville et le panel d'activités qui sont proposés par les associations pour les enfants de 3 à 11 ans.

La ville de Molsheim offre de nombreux attraits et permet aux enfants de bénéficier d'apprentissages qui soient sportifs et culturels. L'objectif de notre équipe municipale est de donner les moyens aux enfants de bénéficier de l'égalité des chances et d'assurer à sa jeunesse le meilleur avenir possible. Une ville, des élus, des enseignants, des agents communaux et des parents mobilisés pour assurer le succès et l'épanouissement de chaque élève, c'est ce que nous pouvons souhaiter de mieux.

La Direction Scolaire et Périscolaire est le guichet unique dédié à l'accueil des familles pour les inscriptions scolaires et les accueils éducatifs facultatifs et payants dans les 4 sites dédiés :

- les accueils de loisirs périscolaires du matin et du soir
- la restauration scolaire
- les accueils de loisirs périscolaires des mercredis
- les accueils de loisirs extrascolaires des vacances scolaires

L'ensemble des accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires respectent les préconisations des taux d'encadrement et sont assurés par le personnel communal qualifié. Tous les accueils sont déclarés auprès de la SDJES (Service Départemental de la jeunesse, à l'engagement et au sport) du Bas Rhin. Les accueils de loisirs périscolaires des mercredis bénéficient du label « plan mercredi » et l'ensemble des accueils s'inscrivent tous dans une démarche d'Accueils Collectifs éducatifs de Mineurs (ACEM). A ce titre, la collectivité bénéficie d'un partenariat avec la CAF du Bas Rhin.

Ce guide est fait pour vous accompagner et permettre à tous les petits Molshémiens une excellente réussite éducative pour cette nouvelle année scolaire 2022-2023.

Le Maire

Laurent FURST

L'Adjointe au maire en charge des affaires scolaires et périscolaires

Sylvie TETERYCZ

SOMMAIRE

La Direction Scolaire et Périscolaire (DSP)

Fonctionnement 2
Modalités d'inscription 3
Les tarifs 4

Les autres modes d'accueil

La crèche familiale 5
Le Relais Petite Enfance 5
Halte-garderie « Les p'tits ours » 6

Les écoles

Présentation 7
Les horaires 10
Inscriptions 11
Dérogations scolaires 12

Sécurité

La sécurité aux abords des écoles 13

Accueils de loisirs périscolaires

Les accueils de loisirs périscolaires 14
La restauration 17

Accueils de loisirs extrascolaires

Les accueils de loisirs extrascolaires 18

Ecoles municipales

L'École Municipale de Musique, de Danse, de Théâtre et de Dessin 20
La médiathèque 21

Le service des Sports et Animation Jeunes

Service des Sports 22
Les associations sportives 23
Service Animation Jeunes 29

FONCTIONNEMENT

MAISON DES ELEVES – 2 rue Charles Mistler

MAISON DES ELEVES
(arrière du bâtiment - rue des Tanneurs)

A votre service, à la Maison des Elèves, la Direction Scolaire et Périscolaire (DSP) répond à l'ensemble de vos demandes et à toutes les questions concernant les inscriptions de vos enfants aussi bien à l'école qu'aux accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires.

Ses missions : elle assure les relations avec les écoles, les familles, la gestion quotidienne de la restauration scolaire, les activités de loisirs périscolaires et extrascolaires.

Elle gère **32** animateurs, **5** agents techniques et **14** ATSEM.

Horaires d'ouverture de la Direction Scolaire et Périscolaire

> Lundi / mardi / mercredi, jeudi et vendredi :
de 8h15 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Directrice : Audrey KESSOURI
Adjointe : Stéphanie COLLÉ
Secrétariat : Sophie MULLER

Tél. : 03.88.49.58.37

Courriel :
direction.scolaire.periscolaire@molsheim.fr

En dehors des heures d'ouverture de la DSP, le site Internet (https://ssp.molsheim.fr/) est à votre disposition pour retrouver les actualités du moment et toutes les informations :

> Les renseignements sur les démarches administratives

> Les plannings d'activités des accueils de loisirs

> Les menus de la semaine

En vous connectant avec vos identifiants sur le kiosque famille vous pourrez également :

> Procéder à une demande d'inscription scolaire

> Visualiser les réservations de forfait pour votre (vos) enfant (s)

> Consulter et payer vos factures

MODALITÉS D'INSCRIPTION

L'inscription est à réaliser sur le portail famille : **kiosquefamille.fr**

Connexion à votre espace famille sur le portail :

Lors de la première connexion vous devrez définir une adresse électronique et un mot de passe. Un identifiant famille vous sera attribué.
Ces informations vous permettront d'accéder aux services de réservations en ligne pour les différents accueils.

Plusieurs enfants peuvent être rattachés à un seul compte famille.

L'inscription sera effective lorsque la DSP aura notifié au représentant de l'enfant la réception du dossier complet.
Le suivi des demandes est consultable sur le portail famille.

Pièces administratives demandées :

- Avis d'imposition N-1 du foyer produit à la date d'inscription
- Livret de famille (jugement de divorce, le cas échéant)
- Justificatif de domicile
- Attestation d'assurance de responsabilité civile
- Copie des pages des vaccinations du carnet de santé

L'absence de dépôt de l'une de ces pièces fait obstacle à la poursuite de l'inscription.

Les places disponibles sont limitées pour chaque type d'accueil selon les habilitations délivrées par le ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports.
Les demandes d'inscription administratives sont traitées par ordre de dépôt.
Les demandes de réservation journalières sont traitées par ordre de saisie.
Lorsque la capacité de réservation maximale autorisée est atteinte, les demandes de réservation correspondantes sont bloquées. Un message dédié apparait sur la plateforme de réservation.

LES TARIFS

Les tarifs sont revus et fixés par délibération du Conseil Municipal au regard de l'évolution des charges financières inhérentes au fonctionnement des services et tenant compte des textes en vigueur.

Les accueils donnent lieu à une tarification forfaitaire modulée en fonction du revenu fiscal de référence du foyer. La non-présentation du revenu fiscal entraine automatiquement l'application du tarif le plus élevé.
Le tarif appliqué pour chaque enfant et chaque activité s'affiche sur le kiosque famille sous l'onglet « inscription administrative aux activités ».

3 modes de facturation peuvent être mis en place :

- Facturation simple : un seul représentant inscrit l'enfant, et reçoit la facture.
- Facturation alternée : une facture est envoyée à chaque responsable légal en fonction du calendrier de garde défini lors de l'inscription.
- Facturation partagée : une facture est envoyée à chacun des responsables légaux en fonction d'un pourcentage appliqué sur le montant total. Les représentants légaux définissent la répartition du pourcentage.

Les modes de règlement :

- Par internet (TIPI ou Payfip) 7 J / 7 – 24 H / 24.
- Auprès d'un buraliste, muni de la facture (QR Code).
- Par chèque à l'ordre du Trésor Public adressé dans l'enveloppe jointe à la facture accompagnée du volet TIP non signé ;
- En espèces, par carte bancaire, par chèques vacances (ANCV) ou par chèque CESU (les e-CESU – chèques CESU dématérialisés – ne sont pas acceptés) au guichet du service de gestion comptable d'Erstein.

PROCÉDURE DE RÈGLEMENT

Une facture détaillée récapitulant vos consommations (restauration et accueil de loisirs) sera disponible sur votre kiosque famille ente le 10 et le 15 de chaque mois (ex. : entre le 10 et le 15 octobre pour la facture de septembre).
Dans un second temps, une version papier est transmise également par voie postale par le centre éditique des impôts.
Les factures sont payables normativement pendant deux mois.
Passé ce délai, les paiements seront à effectuer directement auprès de la Trésorerie d'Erstein.

La Crèche familiale

Directrice : *Mme Céline ROUSSEY*

La crèche assure l'accueil des enfants de 10 semaines à 4 ans dans un cadre familial.

Les enfants sont gardés au domicile même des assistantes maternelles qui bénéficient du matériel nécessaire mis à disposition par le C.C.A.S de la ville.

Dans la limite d'une garde quotidienne de 8h00 à 10h00, les enfants sont accueillis de 6h00 à 20h00 du lundi au vendredi.

Actuellement le C.C.A.S. emploie une quinzaine d'assistantes maternelles dont les domiciles sont répartis sur l'ensemble du territoire communal.

Crèche familiale
3 rue du Général Streicher
67120 Molsheim
Tél. : 03.69.14.67.48
Courriel : creche@molsheim.fr

Le Relais Petite Enfance

Dédié à la petite enfance, il offre un ensemble de services aux assistantes maternelles, aux enfants qui leur sont confiés et aux parents employeurs.

Ce lieu d'informations, d'écoutes, d'échanges et d'accompagnement a pour but de vous assister, parents comme assistantes maternelles, dans vos démarches (recherche d'un mode de garde, informations législatives, médiation en cas de conflits, informations sur la demande d'agréments...).

Pour avoir plus d'informations sur le sujet, rendez-vous sur le mini-site dédié :
https://rpe.cc-molsheim-mutzig.fr/

Relais Petite Enfance
2 route Ecospace
67120 Molsheim
Tél. : 03.88.49.55.95

Le multi-accueil "Les P'tits Ours"

Directrice *: Mme Sidonie FENDER*

La structure dispose d'une capacité d'accueil de 20 places pour des enfants âgés de 8 semaines à 4 ans (voir jusqu'à 6 ans).

Le multi-accueil "les P'tits Ours" est une structure associative. Chaque parent s'investit dans l'association en tant que bénévole.

L'équipe des P'tits Ours, composée de professionnels de la petite enfance, accompagne chaque enfant dans ce qu'il vit dans ses rencontres avec les autres, ses découvertes, ses joies et ses difficultés.

Le multi-accueil constitue un environnement bienveillant et épanouissant riche de possibilités. Les enfants accueillis s'y sociabilisent, s'éveillent, développent leur autonomie et leur confiance en eux, sous le regard attentif de l'équipe.

Les familles sont membres de l'association et s'investissent en fonction des besoins de l'association et de leur compétence pour contribuer à la qualité d'accueil.

Le multi-accueil est financé par la Caisse d'allocation familiale du Bas-Rhin et la ville de Molsheim.

Horaires

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8 h à 18 h
- Mercredi : 8 h à 12 h

Les P'tits Ours
6 rue Notre Dame
67120 Molsheim
Tél. : 03.88.48.88.44
Courriel : ptitsours@gmail.com

Ecole maternelle de la Bruche

Directrice de l'école : *Mme Marie-Laure GENOIS*

Coordonnées :
7, rue Henri Meck
67120 MOLSHEIM
Tél : 03.88.38.51.35
Courriel : ce.0671717c@ac-strasbourg.fr

Ecole maternelle du Centre

Directeur de l'école : *M. Frédéric VOLTZ*

Coordonnées :
3 rue du Général Streicher
67120 MOLSHEIM
Tél : 03.88.38.14.53
Courriel : ce.0670212S@ac-strasbourg.fr
Site Web : http://www.em-centre-molsheim.site.ac-strasbourg.fr

Ecole maternelle des Prés

PRÉSENTATION

Directrice de l'école : *Mme Céline MAURICE*

Coordonnées :
4 rue d'Alsace
67120 MOLSHEIM
Tél : 03.88.49.87.12
Courriel : ce.0672621k@ac-strasbourg.fr

Bon à savoir : *L'affectation d'un élève dans une école maternelle obéit à la sectorisation scolaire : les élèves sont scolarisés dans l'établissement scolaire correspondant à leur lieu de résidence.*
La sectorisation des écoles maternelles est décidée par une délibération du conseil municipal.

ATSEM

L'agent territorial spécialisé des écoles maternelles (ATSEM) apporte une assistance technique et éducative à l'enseignant d'une école maternelle. Il est rémunéré par la collectivité territoriale, qui le recrute et gère sa carrière. Il fait donc partie du personnel de la ville et non de l'Education Nationale.

Il est chargé de l'assistance au personnel enseignant pour l'accueil, l'animation et l'hygiène des très jeunes enfants ainsi que de la préparation et la mise en état de propreté des locaux et du matériel utilisés directement par les enfants.

Les ATSEM jouent un rôle d'accompagnement et participent à l'encadrement des enfants.

Ecole élémentaire de la Monnaie
(du CP au CE2)

Directeur de l'école : *M. Jean WALTER*

Coordonnées :
3, rue Charles Mistler
67120 MOLSHEIM
Tél : 03.88.38.19.55
Courriel : ce.0672245b@ac-strasbourg.fr
Site Web : http://www.ec-monnaie-molsheim.ac-strasbourg.fr/

Ecole élémentaire des Tilleuls
(du CE2 au CM2)

Directeur de l'école : *Mme Sandy SCHWARTZ*

Coordonnées :
10, place de la Liberté
67120 MOLSHEIM
Tél : 03.88.38.69.24
Courriel : ce.0671194j@ac-strasbourg.fr

LES HORAIRES

> Horaires des maternelles

	lundi	mardi	mer.	jeudi	vendredi
7h30 – 8h00	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire
8h00 - 11h30	Ecole	Ecole		Ecole	Ecole
11h30 - 13h20	Restauration	Restauration		Restauration	Restauration
13h20 - 16h00	Ecole	Ecole		Ecole	Ecole
16h00 - 18h30	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire		Accueil périscolaire	Accueil périscolaire

> Horaires des élémentaires

	lundi	mardi	mer.	jeudi	vendredi
7h15 – 8h15	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire
8h15 - 11h45	Ecole	Ecole		Ecole	Ecole
11h45 - 14h00	Restauration	Restauration		Restauration	Restauration
14h00 - 16h30	Ecole	Ecole		Ecole	Ecole
16h30 - 18h30	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire		Accueil périscolaire	Accueil périscolaire

Inscription à l'école

Quand s'inscrire ?

Les inscriptions administratives en maternelle et en élémentaire se font auprès de la Direction Scolaire et Périscolaire.

Dès qu'un enfant atteint l'âge de trois ans, vous devez procéder à son inscription (ainsi en septembre N, les enfants nés en N-3 seront accueillis dans les écoles maternelles).

Comment ça marche ?

Dans tous les cas, vous devez vous rendre sur le portail famille : **https://molsheim.kiosquefamille.fr/kiosque/portail/portail_de_fond.php**

1. **Vous êtes déjà utilisateur des services de la Direction Scolaire et Périscolaire et vous possédez déjà un identifiant famille :**
   - Aller dans votre espace personnel et « **ajouter un enfant** » ;
   - Puis compléter une demande de préinscription scolaire.

   Lorsque l'inscription administrative à l'école est faite dans nos services et validée par nos soins, vous pouvez contacter le directeur ou la directrice de l'école dans laquelle sera votre enfant.

2. **Vous venez d'emménager à Molsheim ou vous n'avez pas encore d'enfant scolarisé :**
   - Vous devez passer par « **créer ma famille** » et suivre les différentes étapes ;
   - Puis valider votre dossier sur le kiosque ;
   - Enfin, compléter une demande de préinscription scolaire.

Dès que votre enfant est inscrit dans l'une des écoles maternelles de la ville, *son inscription à l'école élémentaire se fera automatiquement.*

DÉROGATIONS SCOLAIRES

1. ***Si vous n'habitez pas à Molsheim et que vous souhaitez inscrire votre enfant dans une école de Molsheim,***

ou

2. ***Si vous habitez Molsheim et que vous souhaitez inscrire votre enfant dans une école d'une autre commune***

→ vous devez faire une demande de dérogation.

Comment procéder ?

1. Consulter, au préalable, les critères de dérogation sur notre site : **https://ssp.molsheim.fr/scolaire/administratif/**
2. Si vous répondez favorablement aux critères, demandez l'accord du Maire de votre commune d'origine avec le document approprié qui se trouve sur le site.
3. Cas numéro 1 : Si vous avez obtenu l'accord du maire de votre commune d'origine, vous devez passer par « **créer ma famille** » (voir point 2 de la page précédente) et faire votre demande en ligne avec les pièces demandées.
   La commission scolaire statue sur la demande et une réponse est apportée par courriel.

Dans le cas ou votre enfant est déjà scolarisé dans une autre école, un certificat de radiation de l'école d'origine vous sera demandé par le directeur d'école.

La sécurité des enfants est l'affaire de tous. Le respect des règles de prudence et une vitesse adaptée s'imposent.

En temps scolaire, la police municipale aide les enfants et leur famille à traverser aux abords des écoles élémentaires. Elle veille à la fluidité de la circulation.

La rue Charles Mistler, située entre les deux écoles élémentaires, est interdite à tous les véhicules durant le temps d'entrée et de sortie des écoles.

En écoles maternelles, les sorties sont sécurisées par les enseignants et les ATSEM.

Il est important que les parents respectent les consignes de sécurité et stationnent exclusivement sur les places de parking matérialisées aux abords des écoles.

POLICE MUNICIPALE
17 place de l'Hôtel de Ville
Tél : 03.88.49.58.49
Courriel : police@molsheim.fr

Parents, vous êtes responsables de votre enfant du départ du domicile jusqu'à leur arrivée à l'école :

> Accompagnez votre enfant
> Apprenez-lui à respecter les règles du code de la route.

Salle d'activités
Périscolaire du Centre

Salle d'activités
Périscolaire de la Bruche

Un accueil périscolaire pour chacune des écoles

- L'accueil de loisirs périscolaire se déroule tous les jours d'école ainsi que le mercredi.
- Les enfants peuvent être accueillis avant et/ou après la classe.
- **Chaque école a son propre espace dédié aux activités périscolaires.**
- L'encadrement des enfants est assuré par une équipe d'animateurs diplômés.

Comment inscrire votre/vos enfants ?

Dans tous les cas, vous devez vous rendre sur le portail famille : ***https://molsheim.kiosquefamille.fr***

1. **Vous possédez déjà un code famille et votre compte est actif :**
   - Vérifier les informations de chacun des membres qui constituent votre famille et ajouter les pièces justificatives demandées ;
   - Passer par l'inscription administrative aux activités pour accéder à la réservation des activités ;
   - Le tarif forfaitaire appliqué s'affiche en face de chaque activité ;
   - Procéder à la réservation en cliquant sur « ajout/annulation ».

2. **Vous n'avez pas encore d'identifiant famille :**
   - Vous devez créer votre famille ;
   - Pour cela, une adresse électronique est nécessaire, éventuellement un numéro CAF, un justificatif de domicile et la copie du livret de famille. Remplissez le formulaire. Après validation, vous recevrez un mail de confirmation de création de compte avec vos identifiants et mot de passe.
   - Votre compte est accessible à tout moment et vous pouvez modifier vos données personnelles (adresse postale, mail ou numéro de téléphone) quand vous le souhaitez.
   - Vous pouvez ensuite suivre les étapes indiquées en 1.

Attention : le goûter est à fournir par la famille selon les modalités définies par la Charte du goûter.

Périscolaire de la Bruche

Responsable : *Mme Mélanie FRERING*

Coordonnées :
7, rue Henri Meck
67120 MOLSHEIM
Tél : 03.88.38.89.05 / 06.35.29.53.15
Courriel : periscolaire.bruche@molsheim.fr

Périscolaire du Centre

Responsable : *Mme Sacha ANSTAETT ADAM*
Adjoint : *M. Lucas LAMBELIN*

Coordonnées :
3 rue du Général Streicher
67120 MOLSHEIM
Tél : 03.88.38.65.44 – 06.28.49.12.31
Courriel : periscolaire.centre@molsheim.fr

Périscolaire des Prés

Responsable : *Mme Claire LUTZ*

Coordonnées :
4 rue d'Alsace
67120 MOLSHEIM
Tél : 03.88.49.87.10
Courriel : periscolaire.pres@molsheim.fr

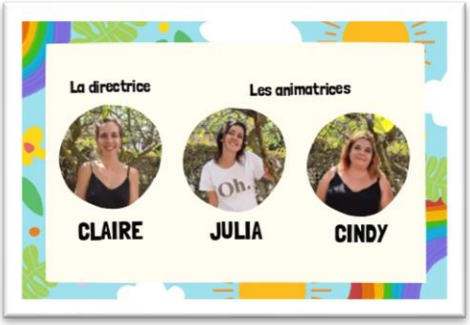

Périscolaire de la MDE

Responsable : *M. Jérôme RAPP*
Adjoints : *Mme Charlène HEITZLER*
M. Baptiste SCHAEFFER
M. Tanguy WEBER

Coordonnées :
2 rue Charles MISTLER
67120 MOLSHEIM
Tél : 07.64.56.03.76
Courriel : mde@molsheim.fr

Salle de restauration
Périscolaire des Prés

Self – grande salle
Périscolaire de la MDE

La plage horaire de la pause méridienne correspond à un temps périscolaire. Il est encadré par des animateurs.
Outre le repas, cette pause méridienne a pour objectif de remplir les missions suivantes :

> contribuer à l'épanouissement et au développement personnel de l'enfant.
> développer l'apprentissage de l'autonomie et du « bien vivre ensemble ».
> Le temps du midi est un temps où l'on favorise le jeu. C'est avant tout un moment de liberté et de détente.
> Diverses animations ludiques et récréatives sont proposées aux enfants.

Comment inscrire votre/vos enfants ?

Dans tous les cas, vous devez vous rendre sur le portail famille : ***https://molsheim.kiosquefamille.fr/kiosque/portail/portail_de_fond.php***

1. **Vous possédez déjà un code famille et votre compte est actif :**
   > Passer par l'inscription administrative aux activités pour accéder à l'activité « restauration » ;
   > Le tarif forfaitaire appliqué s'affiche en face de l'activité ;
   > Procéder à la réservation en cliquant sur « ajout/ annulation ».

2. **Vous n'avez pas encore d'identifiant famille :**
   > Vous devez créer votre famille ;
   > Pour cela, une adresse électronique est nécessaire, éventuellement un numéro CAF, un justificatif de domicile et la copie du livret de famille. Remplissez le formulaire. Après validation, vous recevrez un mail de confirmation de création de compte avec vos identifiants et mot de passe.
   > Votre compte est accessible à tout moment et vous pouvez modifier vos données personnelles (adresse postale, mail ou numéro de téléphone) quand vous le souhaitez.
   > Vous pouvez ensuite suivre les étapes indiquées en 1.

Si votre enfant est absent un midi alors qu'il était inscrit, le repas vous sera facturé (sauf sur présentation d'un certificat médical)

Après le temps de l'école vient le temps des vacances.

Les équipes d'animateurs diplômés organisent des activités pédagogiques et ludiques pour l'épanouissement de vos enfants pendant toutes les périodes de vacances scolaires (tableau joint à la fin du livret).

Comment inscrire votre/vos enfants ?

Dans tous les cas, vous devez vous rendre sur le portail famille : ***https://molsheim.kiosquefamille.fr/kiosque/portail/portail_de_fond.php***

1. **Vous possédez déjà un code famille et votre compte est actif :**
   - Il faut repasser par **« inscription administrative aux activités »** et sélectionner l'onglet « **extrascolaire** » sous le nom de l'enfant.
   - Le tarif forfaitaire appliqué s'affiche en face de chaque activité ;
   - Les activités extrascolaires sont ouvertes à la réservation environ 1 mois avant chaque période de vacances scolaires.
   - L'inscription est à faire pour chaque période de vacances souhaitées.

   La réservation des repas se fait à part :
   - Vérifier que l'enfant est bien inscrit à l'activité « Accueil de loisirs – Restauration extrascolaire ». Le cas échant procéder à son inscription dans l'onglet « Mes inscriptions – Inscription administrative aux activités ».
   - Puis cocher individuellement les jours de réservation pour les repas en fonction des besoins (ajout/annulation de réservation).

2. **Vous n'avez pas encore d'identifiant famille :**
   - Vous devez créer votre famille ;
   - Pour cela, une adresse électronique est nécessaire, éventuellement un numéro CAF, un justificatif de domicile et la copie du livret de famille. Remplissez le formulaire. Après validation, vous recevrez un mail de confirmation de création de compte avec vos identifiants et mot de passe.
   - Votre compte est accessible à tout moment et vous pouvez modifier vos données personnelles (adresse postale, mail ou numéro de téléphone) quand vous le souhaitez.

- Vous pouvez ensuite suivre les étapes indiquées en 1.

Attention : l'inscription administrative aux activités extrascolaires vaut également pour réservation.
Les semaines choisies lors de l'inscription sont réservées et dues.

2 lieux différents d'accueil en fonction de l'âge des enfants :

Pour les enfants scolarisés en maternelle
Accueil de loisirs extrascolaire du Centre
3 rue du Gal Streicher – 03.88.38.65.44

du lundi au vendredi
de 07h30 à 18h30
Forfait hebdomadaire, possible en demi-journée, avec ou sans repas

Pour les enfants scolarisés en élémentaire
Maison Des Élèves (MDE)
2 rue Charles Mistler – 07.64.56.03.76

du lundi au vendredi
de 07h15 à 18h30
Forfait hebdomadaire, avec ou sans repas

Les parents, ou la personne dûment habilitée, doivent accompagner l'enfant jusque dans les locaux et le confier à un animateur

ECOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE

L'***École Municipale de Musique, de Danse, de Théâtre et de Dessin de Molsheim*** offre la possibilité d'apprendre un instrument, de jouer dans un orchestre, de chanter dans une chorale, mais également de pratiquer la danse classique, modern'jazz, street dance (hip hop...), le théâtre et le dessin.

- Eveil musical dès 3 ans
- Eveil à la danse dès 4 ans (école maternelle moyenne section)
- Cours individuels tous instruments et chant (enfants et adultes)
- Chorales, orchestres et ensembles instrumentaux (à cordes, à vents...)
- Danse classique, modern'jazz, street dance (hip hop...) pour cours ados
- Théâtre et dessin dès 7 ans (cours enfants)
- Musique assistée par ordinateur (logiciels Finale et Cubase)
- Eveil au dessin de 4 à 6 ans (maternelle moyenne section au CP)

Ecole municipale de musique, de danse, de théâtre et de dessin

Centre socioculturel
6 rue Notre Dame
67129 MOLSHEIM Cedex

Tél. : 03.88.38.73.22

Courriel : emmd@molsheim.fr

Permanence administrative téléphonique :

les lundi, mercredi et vendredi de 10h00 à 12h00
et sur RDV au 03.88.38 .73.22
ou emmd@molsheim.fr

Tarifs : à télécharger sur www.molsheim

Médiathèque
1 cour des Chartreux
67120 MOLSHEIM

Tél. : 03.88.38.21.26
Fax : 03.88.38.89.13

Courriel :
mediatheque@molsheim.fr

La ***Médiathèque de Molsheim***, située dans une aile de l'ancienne Chartreuse, est un service public ouvert à tous et dont la principale mission est de permettre l'accès à l'information, à la culture et aux loisirs pour le plus grand nombre.

Pour les petits

Petites chaises et coussins attendent les jeunes lecteurs dans un espace spécialement réservé aux albums.

Ces livres sont classés par centre d'intérêt (art, animaux de la ferme, sorcières, nature, ...).
Une petite vignette collée sur le livre permet au lecteur de reconnaître facilement le domaine de son contenu.

L'espace Jeunes

Situé au 2ème étage de la médiathèque, ce secteur propose aux jeunes plus de 20 000 documents :

Les **documentaires** pour les moins de 6 ans.
Les **documentaires** pour les plus grands classés par domaine de la connaissance (sciences, histoire, sport, travaux manuels, ...)
Les **romans** : les premières lectures, les romans fantastiques, policiers, historiques, science-fiction et romans ados.
Les **nouvelles**, les **biographies**, les **contes**, la **poésie**, le **théâtre**.
Les **CD** et **livres-CD** (chansons, musiques du monde, musiques de film, contes, comédies musicales, ...)

Horaires d'ouverture :
Mardi de 15h00 à 18h00
Mercredi de 10h00 à 12h00
Jeudi de 10h30 à 13h30
Vendredi de 15h00 à 19h00
Samedi de 10h00 à 16h00

SERVICE DES SPORTS

Service des Sports

Le ***Service des Sports et Animation Jeunes de Molsheim*** regroupe :

- Le service des Sports
- Le service Animation Jeunes

Composé de 4 agents permanents, le service a pour vocation d'agir en faveur du sport et de la jeunesse (11 ans et +) sur le plan local.

Le ***Service des Sports*** est composé de 2 agents territoriaux permanents chargés de mettre en œuvre la politique sportive de la ville.

Ses principales missions sont :

- Education et animation sportive
- Organisation de manifestations sportives locales
- Gestion et suivi des équipements sportifs municipaux
- Soutien aux associations sportives locales

Ville de Molsheim
Service des Sports

Service des sports

17 place de l'Hôtel de Ville

67129 Molsheim Cedex

Tél. : 03.88.49.58.23

Courriel : sports@molsheim.fr

Liste des associations sportives pour les enfants :

Aïkido Club Molsheim et environs

Public ciblé : Tout public
Lieu d'activité : Gymnase Atalante
Site Web : http://www.aikido-molsheim.fr
Courriel : butz.raymond@wanadoo.fr

Personne à contacter :
BUTZ Raymond : 06 78 99 82 06
Courriel : butzraymond52@gmail.com

Molsheim athletic club

Public ciblé : Tout public
Lieu d'activité : Molsheim - Gymnase Henri Meck
Site Web : www.molsheim-athletic-club.fr/

Personne(s) à contacter :
GAST Jean-Claude : 06 59 63 72 31
Courriel : jeanclaudgast@gmail.com

HIRSCHMULLER Frédéric : 06 43 41 38 93
Courriel : frederic.hirschmuller@sfr.fr

Molsheim Olympique Club section Badminton

Public ciblé : Tout public
Lieu d'activité : Gymnase Atalante
Site Web : http://www.moc-badminton.jimdo.com

Personne à contacter :
KLAEYLE Matthieu : 06 78 76 20 33
Courriel : matt-82@hotmail.fr

Club d'échecs de la Bruche

Public ciblé : Tout public
Site Web :

Personne à contacter :
TRECOIRE Benoît : 06 03 99 24 98
Courriel : benoit.trecoire@laposte.net

Basket-ball Cercle St-Georges Molsheim

Public ciblé : Tout public
Courriel : **hellocsgmolsheim@molsheim.fr**
Personne à contacter :
ADAM Nathalie

Canoë-kayak (Bruche Sport Passion)

Public ciblé : Tout public
Lieu d'activité : Voir avec les dirigeants
Site Web : **http://bspmolsheim.com**
Personne à contacter :
ROLLING Alain : 03 88 50 12 50
Courriel : **bspmolsheim@wanadoo.fr**

Cirque – Top of the game

Public ciblé : Tout public
Lieu d'activité : Gymnase Hossenlopp
Site Web : **http://https//cirk-toile.wixsite.com/cirk-toile**
Personne à contacter :
HOERTER Raphaël : 07 69 20 73 50
Courriel : **troupedecirk@gmail.com**

VTT – Molsheim Fun Bike

Public ciblé : Tout public
Lieu d'activité : Maison des associations de Molsheim
Site Web : **http://www.molsheimfunbike.fr/**
Courriel : **contact@molsheimfunbike.fr**
Personne à contacter :
CAEL Jérôme : 06 20 13 32 89
Courriel : **jeromec@molsheimfunbike.fr**

WILHELM Olivier
Courriel : **olivier@molsheimfunbike.fr**

Cercle d'escrime Molsheim/Mutzig

Public ciblé : Tout public
Lieu d'activité : Gymnase Hossenlopp et lycée Marchal
Site Web : http://escrime-mutzig-molsheim.blogspot.fr/
Courriel : cercleescrime.m@laposte.net
Personne(s) à contacter :
HOUDEBERT Franck :
Courriel : cercleescrime.m@laposte.net

LUX Patrick : 06 82 38 23 41

BEYER Sabine : beyer.sabine@orange.fr

Football – Entente Sportive Molsheim/Ernolsheim

Public ciblé : Tout public
Lieu d'activité : STADIUM
Courriel : molsheimernolsheim.es@alsace/lgef.fr

Personne à contacter :
WEBER Jean-Michel : 06 59 63 72 31

Molsheim Olympique Club Handball

Public ciblé : Tout public
Site Web : http://www.moc-handball-molsheim.fr/
Courriel : 5667038@ffhandball.net
Personne(s) à contacter :
HECK François : 03 88 50 20 31

GILARDOT Alain : 06 76 09 68 82

Ecole Mawashi Ju-Jitsu

Public ciblé : Tout public
Lieu d'activité : STADIUM

Site Web : http://www.emjj.free.fr/
Personne à contacter :
LOTZ Cédric : 06 31 58 48 38

Judo Club Molsheim

Public ciblé : Tout public
Lieu d'activité : Gymnase Atalante
Site Web : https//judoclubmolsheim.sportsregions.fr/
Courriel : judoclubmolsheim@gmail.com

Personne à contacter :
GARCIA Thierry : 06 87 19 27 60

Association Wing Tsun du Bas-Rhin (Kung fu)

Public ciblé : Tout public
Lieu d'activité : Molsheim
Site Web : http://ecoles.aiwtkf.com/67120molsheim
Courriel : wingtsunmolsheim@aiwtkf.com

Personne à contacter :
KROTT Lothar : 06 85 63 76 46

Aquatic Club Molsheim-Mutzig

Public ciblé : Tout public
Lieu d'activité : Piscine de Molsheim
Site Web : http://www.acmolsheimmutzig.fr/
Courriel : contact@ac2m.club

Personne à contacter :
FRANCOIS Peggy : 07 68 95 43 60

Club de natation synchronisée Molsheim/Mutzig

Public ciblé : Tout public
Lieu d'activité : Piscine de Molsheim
Site Web : http://www.abcnatation.fr/sc/010674212

Personne à contacter :
MULLER Vanessa : 06 50 40 95 46

Mutzig Ovalie Molsheim (Rugby)

Public ciblé : Tout public
Lieu d'activité : Ecole de rugby
Site Web : **momrugby.fr**
Personne à contacter :
GOETTLE Arnaud
Courriel : **lepresident.mom@gmail.com**

Sambo Club Molsheim

Public ciblé : Tout public
Lieu d'activité : Gymnase Atalante

Site Web :
http://www.facebook.com/groups/sambomolsheim/about/

Courriel : **sambo.molsheim@gmail.com**
Personne à contacter :
MARTINHO Cécilia : 06 29 84 75 99

Ski Club Molsheim/Mutzig

Public ciblé : Tout public

Lieu d'activité : Gymnase Atalante
Site Web : **http://skiclub.molsheimmutz.free.fr/**

Personne à contacter :
HAUSSER Marc : 03 88 50 45 23

Taekwondo Keumgang Molsheim

Public ciblé : Tout public
Lieu d'activité : Gymnase Hossenlopp

Site Web :
http://www.tkdmolsheim.fr/

Personne à contacter :
HUBRECHT Julien : 06 07 65 13 00
Courriel : **julien.hubrecht@yahoo.fr**

Tennis Club Molsheim Mutzig

Public ciblé : Tout public
Lieu d'activité : route des loisirs - BP 19 - 67190 Mutzig
Site Web : http://www.tcmolsheimmutzig.fr/

Personne à contacter :
EPP Olivier : 06 61 69 10 56
Courriel : tennisclubmm@gmail.com

Société de Tir 1953 Molsheim

Public ciblé : Tout public
Lieu d'activité : 34 route Industrielle de la Hardt - Molsheim
Personne(s) à contacter :
LAUSECKER Eric : 06 86 93 50 22
Courriel : stm1953@orange.fr

TSCHUPP Richard : 06 83 05 03 00
Courriel : richard.tschupp@wanadoo.fr

Twirling Club Molsheim/Mutzig

Public ciblé : Tout public
Lieu d'activité : Gymnase Hossenlopp
Site Web : http://https//www.facebook.com/TwirlingMML
Courriel : stephanie.twirling@yahoo.Fr

Personne à contacter :
VINEY Stéphane : 06 82 42 91 88

Molsheim Olympique Club Volley-ball

Public ciblé : Tout public
Lieu d'activité : Gymnase Hossenlopp
Site Web : http://www.mocvolleyball.com/
Courriel : moc.volleyball@gmail.com

Personne à contacter :
MULLER Lucie : 06 73 73 97 81

Service Animation Jeunes

Le ***Service Animation Jeunes*** est composé de 2 animateurs jeunes chargés de développer des projets et animations pour les jeunes âgés de **11 à 17 an**s.

<u>Ses principales missions sont :</u>

- ➔ Animations les mercredis et durant les vacances scolaires
- ➔ Développement du partenariat avec les collèges et lycées locaux
- ➔ Soutien aux associations locales
- ➔ Aide au développement de la pédagogie participative, du sens de l'autonomie et du bénévolat
- ➔ Soutien aux projets de la ville

Service Animation Jeunes

17 place de l'Hôtel de Ville

67129 Molsheim Cedex

Tél. : 03.88.49.58.53

Courriel : saj@molsheim.fr

Vacances	Zone A	Zone B	Zone C
	Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers	Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, orléans, Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg	Montpellier, Créteil, Paris, Versailles, Toulouse

Rentrée scolaire des élèves	Reprise des cours le jeudi **01 septembre 2022**		
Vacances de la Toussaint	Fin des cours : samedi 22 octobre 2022 Reprise des cours : lundi 07 novembre 2022		
Vacances de Noël	Fin des cours : samedi 17 décembre 2022 Reprise des cours : mardi 03 janvier 2023		
Vacances d'hiver	Fin des cours : **sam. 04 fév. 2023** Reprise des cours : **lun. 20 fév. 2023**	Fin des cours : **sam. 11 fév. 2023** Reprise des cours : **lun. 27 fév. 2023**	Fin des cours : **sam. 18 fév. 2023** Reprise des cours : **lun. 06 mars 2023**
Vacances de printemps	Fin des cours : **sam. 08 avril 2023** Reprise des cours : **lun. 24 avril 2023**	Fin des cours : **sam. 15 avril 2023** Reprise des cours : **mar. 02 mai 2023**	Fin des cours : **sam. 22 avril 2023** Reprise des cours : **mar. 09 mai 2023**
Pont de l'Ascension	Du mercredi 17 mai 2023 après les cours au lundi 22 mai 2023		
Vacances d'été	Début des vacances d'été le samedi 08 juillet 2023		

Molsheim

DIRECTION SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE
2 rue Charles Mistler 67120 MOLSHEIM
direction.scolaire.periscolaire@molsheim.fr

ALLOCATIONS FAMILIALES
Caf du Bas-Rhin